

Fiche de données de sécurité

page: 1/53

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Acetate de Citronellyle

dénomination chimique: Citronellyl acetate

Numéro CAS: 150-84-5

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique, Produit chimique pour détergents, Produit chimique pour cosmétique et soin oral, substance aromatisante

Pour le détail des usages identifiés du produit, se référer à l'annexe de la fiche de données de sécurité.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: BASF SE 67056 Ludwigshafen GERMANY Adresse de contact:
BASF Schweiz AG
Klybeckstrasse 161
4057 Basel, SWITZERLAND

Téléphone: +41 0800 227722

adresse E-Mail: PS-BCSCHWEIZ@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145 International emergency number: Téléphone: +49 180 2273-112

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au

texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pictogramme:





Mention d'avertissement:

Attention

Mention de Danger:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter des gants de protection. P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Conseils de prudence (Intervention):

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau

et au savon.

P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501 Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des

déchets spéciaux ou dangereux.

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT

(Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable) Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Caractérisation chimique

acétate de citronellyle

Skin Corr./Irrit. 2
Numéro CAS: 150-84-5
Numéro-CE: 205-775-0
Skin Corr./Irrit. 2
Aquatic Chronic 2
H315, H411

Ingrédients soumis à réglementation

acétate de citronellyle

Teneur (W/W): >= 75 % - <= 100 Skin Corr./Irrit. 2 % Aquatic Chronic 2 Numéro CAS: 150-84-5 H315, H411

Numéro-CE: 205-775-0

acétate de géranyle

Teneur (W/W): > 0 % - < 1 % Skin Corr./Irrit. 2 Numéro CAS: 105-87-3 Skin Sens. 1 Aquatic Chronic 3 H315, H317, H412

acétate de néryle

Teneur (W/W): > 0 % - < 1 % Skin Sens. 1B

Numéro CAS: 141-12-8 H317

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

laver à fond à l'eau courante pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées, faire procéder à un contrôle par un ophtalmologue

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11., (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés: dioxyde de carbone, poudre d'extinction, mousse

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité: jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Substances dangereuses: oxydes de carbone, vapeurs nocives

Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipement particulier de protection:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques.

Autres informations:

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la laisser pénétrer dans les canalisations ou les égouts. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales. Refroidir les récipients menacés à l'aide d'un jet d'eau pulvérisée.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de petites quantités: Ramasser avec un matériau absorbant (p.ex. sable, kieselguhr, neutralisant, liant universel, sciure).

Pour de grandes quantités: Endiguer. Pomper le produit.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne aération et ventilation de l'espace de stockage et du lieu de travail. Porter un vêtement de protection approprié et un appareil de protection des yeux/du visage. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Maintenir les récipients hermétiquement clos. Ce produit peut causer des irritations; se laver les mains après chaque manipulation.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flammes nues.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Sensible aux odeurs : séparer des produits dégageant des odeurs.

Autres données sur les conditions de stockage: Maintenir le récipient hermétiquement fermé et au sec, conserver dans un endroit frais. Protéger le contenu de l'effet de la lumière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir les scénario d'exposition dans l'annexe de la Fiche de Données de Sécurité.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

PNEC

eau douce: 0,00348 mg/l

eau de mer: 0,000348 mg/l

libération sporadique: 0,0348 mg/l

station d'épuration: 10 mg/l

sédiment (eau douce): 0,851 mg/kg

sédiment (eau de mer): 0,0851 mg/kg

sol: 0,168 mg/kg

orale (empoisonnement secondaire / secondary poisoning):

Pas de valeur PNEC disponible.

DNEL

travailleur:

Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 17 mg/m3

travailleur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 4,8 mg/kg

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 4,2 mg/m3

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 2,4 mg/kg

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale: 2,4 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire adaptée en cas de concentrations élevées ou d'action prolongée: Filtre à gaz pour gaz/vapeurs de composés organiques (point d'ébullition >65 °C, p.ex. EN 14387 type A).

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Considérer les mesures de gestion des risques telles qu'elles sont exposées dans le scénario d'exposition.

Protection des mains:

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN ISO 374-1), également dans le cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN ISO 374-1): p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5 mm), caoutchouc butyle (0,7 mm), entre autres.

Remarque complémentaire: Les données sont basées sur des contrôles internes, des données bibliographiques et des informations fournies par les fabricants de gants, ou sont déduites de celles de produits analogues. Il est à noter que, dans la pratique, la durée quotidienne d'utilisation d'un gant de protection contre les agents chimiques peut être sensiblement plus courte que la durée de perméation établie compte tenu de l'influence de nombreux facteurs (p.ex.:la température). Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Considérer les mesures de gestion des risques telles qu'elles sont exposées dans le scénario d'exposition.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Considérer les mesures de gestion des risques telles qu'elles sont exposées dans le scénario d'exposition.

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction de l'activité et du type d'exposition, p.ex. tablier, bottes de protection, combinaison de protection contre les produits chimiques (conforme à la norme EN 14605 en cas d'éclaboussures ou EN ISO 13982 pour les poussières).

Considérer les mesures de gestion des risques telles qu'elles sont exposées dans le scénario d'exposition.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. En complément aux indications sur l'équipement de protection individuelle, le port de vêtements de travail fermés est nécessaire. Eviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail. Ranger séparément les vêtements de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: liquide Etat physique: liquide

Couleur: incolore, transparent
Odeur: note fleurie, fruité(e)

Seuil olfactif: < 100 ppm

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Point de fusion: < -100 °C (Ligne directrice 102 de

l'OCDE)

Point d'ébullition: 239,8 °C (mesuré(e))

(1.013 hPa)

Inflammabilité: difficilement inflammable (dérivé du point d'inflammation)

Limite inférieure d'explosivité: 0,6 %(V) (air)

(90,7 °C)

Limite supérieure d'explosivité:

Non pertinent pour la classification et

l'étiquetage des liquides.

Point d'éclair: 93,5 °C (ASTM D93, coupelle fermée)

Température d'auto-inflammation: 235 °C (DIN 51794)

Décomposition thermique: >= 390 °C (DSC (DIN 51007))

Pas de décomposition exothermique dans la tranche de température

mentionée.

SADT: Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques Valeur du pH: 4,4 (pH-mètre)

(0,0159 g/l, 20 °C)

Viscosité, cinématique: 2,66 mm²/s (OECD 114)

(20 °C)

1,81 mm2/s (OECD 114)

(40 °C)

Viscosité dynamique: 2,37 mPa.s (OECD 114)

(20 °C)

La valeur a été déterminée par calcul à partir de la viscosité cinématique

mesurée.

1,58 mPa.s (OECD 114)

(40 °C)

La valeur a été déterminée par calcul à partir de la viscosité cinématique

mesurée.

Solubilité dans l'eau: (Directive 92/69/CEE, A.6)

15,9 mg/l (25 °C)

Solubilité (qualitative) solvant(s): solvants organiques

soluble

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow): 4,9 (Directive 92/69/CEE, A.8)

(25 °C)

Pression de vapeur: 0,0197 hPa (mesuré(e))

(20 °C)

Valeur extrapolée, dynamique

Densité relative: 0.888

(25 °C)

Données bibliographiques.

Densité: 0,888 g/cm3

(20 - 25 °C)

Données bibliographiques.

0,862 g/cm3 (55 °C)

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

densité de vapeur relative (air): 6,83 (calculé(e))

(20 °C)

Plus lourd que l'air.

Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: La substance / le produit est commercialisé(e) ou utilisé(e) sous

forme non solide ou sous forme de granulé. -

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifs

Risque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le

produit est classé comme non

explosible.

sensibilité aux chocs: n'est pas sensible au choc

Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au

choc.

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit

n'est pas classé comme comburant

Propriétés pyrophoriques

Température d'auto-inflammation:

Test type: Autoinflammation

spontanée à température

ambiante.

(calculé(e))

Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme

spontanément inflammable.

Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit

susceptible d'auto-échauffement.

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables.

Formation de gaz inflammables:

En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

Corrosion des métaux

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

Autres caractéristiques de sécurité

pKA:

Etude non nécessaire pour des

raisons scientifiques

Adsorption/eau - sol:

KOC: 2409; Log KOC: 3,382

Tension superficielle:

Du fait de sa structure chimique,

aucune activité de surface n'est

attendue.

Masse molaire: 198,31 g/mol

page: 10/53

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

SAPT-Temperature:

Étude scientifiquement non justifiée.

Vitesse d'évaporation:

La valeur peut être approximée à partir de la constante de la loi d'Henry ou de la pression de vapeur.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des

Pas d'effet corrosif sur les métaux attendu.

métaux:

Formation de gaz inflammables:

Remarques: En présence d'eau, pas de

formation de gaz inflammables.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter: agent d'oxydation

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Pratiquement pas toxique après une ingestion unique. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 6.800 mg/kg

DL50 lapin (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Irritant par contact avec la peau Non-irritant pour les yeux.

Données expérimentales/calculées:

Corrosion/irritation de la peau

lapin: Irritant. (Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Lésion oculaire grave/irritation

lapin: non irritant (Ligne directrice 405 de l'OCDE)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux. Les essais médicaux contrôlés réalisés sur l'homme, n'ont révélé aucun effet sensibilisant pour la peau.

Données expérimentales/calculées:

test de Buehler cobaye: non sensibilisant (Ligne directrice 406 de l'OCDE)

Test de maximalisation chez l'humain humain: non sensibilisant

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

Dans la majorité des essais réalisés (bactéries/micro-organismes/cultures cellulaires) un effet mutagène n'a pu être démontré. Un tel effet n'a pas non plus été observé en expérimentation animale. Ce produit n'a pas été testé intégralement. Les données ont été déduites en partie d'autres produits de structure ou composition similaire.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Lors d'études à long terme sur les rats et les souris au cours desquelles la substance a été administrée par gavage, aucun effet cancérogène n'a été observé. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

page: 12/53

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

En expérimentation animale la substance n'a pas conduit à des malformations. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT): D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Toxique (toxicité aiguë) pour les organismes aquatiques L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 6,1 mg/l, Brachydanio rerio (Ligne directrice 203 de l'OCDE, semi-statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 3,48 mg/l, Daphnia magna (Ligne dir. 202 de l'OCDE, 1ère partie, semi-statique) L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement. Le produit est faiblement soluble dans le milieu d'essai. Test réalisé sur une solution saturée.

Plantes aquatique(s):

CE50 (72 h) > 7,2 mg/l (taux de croissance), Desmodesmus subspicatus (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

NOEC (72 h) 2,22 mg/l (taux de croissance), Desmodesmus subspicatus (Ligne directrice 201 de l'OCDE, statique)

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration déterminée analytiquement.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE 20 (30 min) > 1.000 mg/l, boue activée (Ligne directrice 209 de l'OCDE, aérobie)

Effets chroniques sur poissons:

Pas de données disponibles sur la toxicité chronique pour les poissons.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

Pas de données disponibles sur la toxicité chronique pour les daphnies.

Evaluation de la toxicité terrestre:

Pas de données disponibles sur la toxicité terrestre.

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H2O):

Facilement biodégradable (selon critères OCDE).

Données sur l'élimination:

93 % formation de CO2 par rapport à la valeur théorique (28 j) (Essai n°310 de l'OCDE) (aérobie, boue activée, ménagère, adaptée)

Evaluation de la stabilité dans l'eau:

Par réaction avec l'eau, la substance est hydrolysée lentement.

Information sur la stabilité dans l'eau (hydrolyse):

t_{1/2} 4.101 h (20 °C, Valeur du pH4), (Ligne directrice 111 de l'OCDE, pH 4)

t_{1/2} 2.523 h (25 °C, Valeur du pH4), (Ligne directrice 111 de l'OCDE, pH 4)

t_{1/2} 8.191 h (20 °C, Valeur du pH7), (Ligne directrice 111 de l'OCDE, pH 7)

t_{1/2} 4.905 h (25 °C, Valeur du pH7), (Ligne directrice 111 de l'OCDE, pH 7)

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

t_{1/2} 337 h (20 °C, Valeur du pH9), (Ligne directrice 111 de l'OCDE, pH 9)

t_{1/2} 185 h (25 °C, Valeur du pH9), (Ligne directrice 111 de l'OCDE, pH 9)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

Compte-tenu du coefficient de partage octanol/eau (log P O/E), accumulation dans les organismes possible.

Potentiel de bioaccumulation:

Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux: volatilité: La substance s'évapore rapidement de la surface de l'eau vers l'atmosphère. Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol est attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7. Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans le règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Pour une élimination appropriée, l'ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) RS 814.610 doit être respectée.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU ou numéro

UN3082

d'identification:

Nom d'expédition des Nations unies:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (ACÉTATE DE

CITRONELLYLE)

Classe(s) de danger pour le 9, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour oui

l'environnement:

Précautions particulières à

prendre par l'utilisateur: Aucun connu

RID

Numéro ONU ou numéro

UN3082

d'identification:

Nom d'expédition des Nations unies:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (ACÉTATE DE

CITRONELLYLE)

Classe(s) de danger pour le 9, EHSM

transport:

Ш oui

Dangers pour

Groupe d'emballage:

l'environnement:

Précautions particulières à

Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro

UN3082

d'identification:

Nom d'expédition des Nations unies:

MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (ACÉTATE DE

CITRONELLYLE)

Classe(s) de danger pour le 9, EHSM

transport:

Groupe d'emballage: Ш Dangers pour oui

page: 16/53

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS GEN CH/FR)

UN 3082

ENVIRONMENTAL

LY HAZARDOUS

SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.

(CITRONELLYL

ACETATE)

date d'impression 21.10.2025

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu

prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche Non évalué

Transport maritime Sea transport

UN 3082

MATIERE

IMDG IMDG

Numéro ONU ou numéro

Classe(s) de danger pour

le transport:

d'identification:

Nom d'expédition des

Nations unies: DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEME NT, LIQUIDE, N.S.A. (ACÉTATE

CITRONELLYLE)

9, EHSM Transport hazard 9, EHSM

UN number or ID

UN proper shipping

number:

name:

class(es):

Groupe d'emballage: Ш Packing group: Ш Environmental Dangers pour oui yes

Marine pollutant: l'environnement: Polluant marin: OUI hazards:

YES

EmS: F-A; S-F EmS: F-A; S-F Précautions particulières à Special precautions prendre par l'utilisateur: for user:

Transport aérien Air transport

IATA/ICAO IATA/ICAO

Numéro ONU ou numéro

d'identification:

Nom d'expédition des

Nations unies:

UN 3082

UN number or ID

number:

MATIERE

DANGEREUSE DU

UN proper shipping

name:

ENVIRONMENTAL LY HAZARDOUS

SUBSTANCE. LIQUID, N.O.S. (CITRONELLYL

N.S.A. (ACÉTATE ACETATE)

CITRONELLYLE)

NT, LIQUIDE,

POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEME

Classe(s) de danger pour

le transport:

Groupe d'emballage:

9, EHSM

Ш

Transport hazard

class(es):

Packing group:

9, EHSM

Ш

UN 3082

page: 17/53

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Dangers pour oui Environmental yes

l'environnement: hazards:

Précautions particulières à Aucun connu Special precautions None known

prendre par l'utilisateur: for user:

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les règlementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

Autres informations

Le produit peut être expédié comme non dangereux dans des emballages appropriés contenant une quantité nette de 5 L ou moins selon les dispositions de divers organismes de réglementation : ADR, RID, ADN : disposition spéciale 375 ; IMDG : 2.10.2.7 ; IATA : A197 ; TDG : disposition spéciale 99(2) ; 49CFR : §171.4 (c) (2) et aussi la disposition spéciale 375 dans l'annexe B qui est réglementée en Chine "Regulations Concerning Road Transportation of Dangerous Goods Part 3 : Index of dangerous goods name and transportation requirements" (JT/T 617.3)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0
Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 10.10.2023
Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Classe de danger pour l'eau (§6 AwSV para.4 (Publication juridiquement contraignante de la substance au Journal fédéral)): (2) polluant considérablement l'eau. ID-No.: 4179

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

L'ordonnance sur les accidents majeurs définit, dans son annexe 1, les critères pour déterminer les seuils quantitatifs en se basant sur la toxicité, l'inflammabilité, l'explosibilité et l'écotoxicité des substances et des préparations.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) réalisée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente)

Skin Corr./Irrit. 2 Aquatic Acute 2 Aquatic Chronic 2

D'autres utilisations envisagées devraient être discutées avec le producteur. Les mesures correspondantes de protection sur le lieu de travail doivent être respectées.

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Skin Irrit. Irritation de la peau

Aquatic Chronic Danger pour le milieu aquatique - chronique

Skin Corr./Irrit. Corrosion/irritation cutanée
Skin Sens. sensibilisation de la peau
H315 Provoque une irritation cutanée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à

long terme.

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.

page: 20/53

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS GEN CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Annexe: Scénarios d'Exposition

Sommaire

1. Compoundage, (Utilisation dans des installations industrielles) ERC2; PROC1, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15

- 2. Formulation, (Utilisation dans des installations industrielles) ERC2; PROC1, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14, PROC15
- **3.** Utilisation dans les produits de nettoyage, (Utilisation dans des installations industrielles) ERC4; PROC1, PROC2, PROC4, PROC7, PROC8b, PROC10, PROC13
- **4.** Utilisation en tant qu'intermédiaire, (Utilisation dans des installations industrielles) ERC6a; PROC1, PROC2, PROC3, PROC8b, PROC9, PROC15
- Utilisation dans les produits de nettoyage, Utilisation dans/en tant que produits d'entretien de surface ou produits lustrant, (Utilisation dans des installations professionnelles)
 ERC8a, ERC8d; PROC1, PROC2, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC11, PROC13
- 6. Utilisation dans les produits de nettoyage, Utilisation dans/en tant que produits d'entretien de surface ou produits lustrant, (produit de consommation) ERC8a, ERC8d; PC31, PC35
- **7.** Utilisation dans/en tant que produits d'assainissement de l'air, (produit de consommation) ERC8a; PC3
- **8.** Utilisation dans les cosmétiques, (produit de consommation) ERC8a; PC28, PC39
- **9.** Utilisations autres que les parfums, (produit de consommation) ERC8a, ERC8d; PC8

* * * * * * * * * * * * * * * *

1. Titre abrégé du scénario d'exposition

Compoundage, (Utilisation dans des installations industrielles) ERC2; PROC1, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC15

Contrôle de l'exposition et mesures de gestion des risques

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	ERC2: Formulation dans un mélange
Conditions opératoires	
Quantité annuelle utilisée en UE	200.000 kg
Jours d'émission minimum par an	250
Facteur d'émission air	2,5 %

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Facteur d'émission eau	0,2 %		
Facteur d'émission sol	0 %		
Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d		
Facteur de dilution rivière	10		
Facteur de dilution marin (côte)	100		
Mesures de management des risques			
Type de station d'épuration des eaux usées		Station de traitement des eaux municipale	
Débit présumé de la station d'épuration des eaux usées (m3/j)		2.000 m3/d	
Estimation de l'exposition et référence	Estimation de l'exposition et référence à sa source		
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Environnement		
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,487731		
	Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sol.		
Quantité maximum pour une utilisation sûre	328 kg/jour		
Le risque d'exposition environnementale est déterminé pour le sol			

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC1: Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans risque d'exposition ou processus avec des conditions de confinement équivalentes. Type d'utilisation: industrielle
Conditions opératoires	
Concentration de la substance	acétate de citronellyle Teneur: >= 0 % - <= 100 %
Etat physique	liquide
Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa
Température du processus	20 °C
Durée et fréquence de l'activité	60 min 5 Jours par semaine
Intérieur/Extérieur	Utilisation en intérieur
Mesures de management des risque	S
Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.	Efficacité: 90 %
Eviter les éclaboussures.	
Porter des gants résistants aux	

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0
Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.	
Estimation de l'exposition et référence	ce à sa source
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur
	Travailleur - voie cutanée, long terme - systémique
Estimation de l'exposition	0,0034 mg/kg pc/jour
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,000714
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur
	Travailleur - inhalation, long terme - systémique
Estimation de l'exposition	0,0165 mg/m ³
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,000972
Conseils pour les utilisateurs avals (Downtream Users)	
Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra	

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans le cadre de procédés discontinus fermés avec exposition contrôlée occasionnelle ou de procédés présentant des conditions de confinement équivalentes. Type d'utilisation: industrielle
Conditions opératoires	
Concentration de la substance	acétate de citronellyle Teneur: >= 0 % - <= 100 %
Etat physique	liquide
Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa
Température du processus	20 °C
Durée et fréquence de l'activité	240 min 5 Jours par semaine
Intérieur/Extérieur	Utilisation en intérieur
Mesures de management des risque	S
Ventilation locale par aspiration	Efficacité: 90 %
Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.	Efficacité: 90 %
Eviter les éclaboussures.	
Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.	
Estimation de l'exposition et référence à sa source	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur
	Travailleur - voie cutanée, long terme - systémique
Estimation de l'exposition	0,0686 mg/kg pc/jour

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0
Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,014286
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur
	Travailleur - inhalation, long terme - systémique
Estimation de l'exposition	1,4873 mg/m ³
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,087486
Conseils pour les utilisateurs avals (Downtream Users)	
Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra	

Scénario d'exposition contributeur	PROC5: Mélange ou mixage dans des procédés
Descripteur des utilisations	discontinus
couvertes	Type d'utilisation: industrielle
	1,750 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
Conditions opératoires	
	acétate de citronellyle
Concentration de la substance	Teneur: >= 0 % - <= 100 %
Etat physique	liquide
Pression de vapeur de la substance	1,97 Pa
pendant l'utilisation	
Température du processus	20 °C
Tomporature au processus	1040
Durée et fréquence de l'activité	240 min 5 Jours par semaine
Intérieur/Extérieur	Utilisation en intérieur
Mesures de management des risque	
Ventilation locale par aspiration	Efficacité: 90 %
Porter des gants résistants aux	
produits chimiques en combinaison	Efficacité: 95 %
avec une formation spécifique.	
Eviter les éclaboussures.	
Porter des gants résistants aux	
produits chimiques en combinaison	
avec la formation 'basique' du	
personnel.	
Estimation de l'exposition et référen	ce à sa source
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur
	Travailleur - voie cutanée, long terme - systémique
Estimation de l'exposition	0,6857 mg/kg pc/jour
Ratio de Caractérisation des risques	0,142857
(RCR)	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur
	Travailleur - inhalation, long terme - systémique
Estimation de l'exposition	2,4788 mg/m³
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,14581
Conseils pour les utilisateurs avals	
Pour élément de comparaison voir : htt	p://www.ecetoc.org/tra

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 10.10.2023 Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC8a: Transfert de substances ou de mélanges (remplissage et vidange) dans des installations non spécifiquement prévues pour un seul produit Type d'utilisation: industrielle
Conditions opératoires	
•	acétate de citronellyle
Concentration de la substance	Teneur: >= 0 % - <= 25 %
Etat physique	liquide
Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa
Température du processus	20 °C
Durée et fréquence de l'activité	240 min 5 Jours par semaine
Intérieur/Extérieur	Utilisation en intérieur
Mesures de management des risque	s
Fournir un bon niveau de ventilation	
générale ou contrôlée (5 à 10	Efficacité: 70 %
changements d'air par heure)	
Porter des gants résistants aux	
produits chimiques en combinaison	Efficacité: 90 %
avec la formation 'basique' du	Emodelic. 30 70
personnel.	
Eviter les éclaboussures.	
Porter des gants résistants aux	
produits chimiques en combinaison	
avec la formation 'basique' du	
personnel.	
Estimation de l'exposition et référen	
	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur, version
Méthode d'évaluation	modifiée, La concentration de la substance a été
	considérée en utilisant une approche linéaire.
	Travailleur - voie cutanée, long terme - systémique
Estimation de l'exposition	0,3429 mg/kg pc/jour
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,071429
	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur, version
Méthode d'évaluation	modifiée, La concentration de la substance a été
	considérée en utilisant une approche linéaire.
	Travailleur - inhalation, long terme - systémique
Estimation de l'exposition	3,7182 mg/m³
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,218715
Conseils pour les utilisateurs avals	(Downtream Users)
	p://www.ecetoc.org/tra Merci de noter qu'une version
modifiée a été utilisée (voir les estimati	

Scénario d'exposition contributeur

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 10.10.2023 Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Descripteur des utilisations couvertes	PROC8b: Transfert de substances ou de mélanges (remplissage et vidange) dans des installations spécialement conçues pour un seul produit Type d'utilisation: industrielle
Conditions opératoires	
Concentration de la substance	acétate de citronellyle Teneur: >= 0 % - <= 100 %
Etat physique	liquide
Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa
Température du processus	20 °C
Durée et fréquence de l'activité	60 min 5 Jours par semaine
Intérieur/Extérieur	Utilisation en intérieur
Mesures de management des risques	s
Ventilation locale par aspiration	Efficacité: 95 %
Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du	Efficacité: 90 %
personnel.	
Eviter les éclaboussures. Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.	
Estimation de l'exposition et référence	ce à sa source
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur Travailleur - voie cutanée, long terme - systémique
Estimation de l'exposition Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	1,3714 mg/kg pc/jour 0,285714
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur
	Travailleur - inhalation, long terme - systémique
Estimation de l'exposition	0,4131 mg/m³
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,024302
Conseils pour les utilisateurs avals (
Pour élément de comparaison voir : http	o://www.ecetoc.org/tra

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC9: Transfert de substances ou préparation dans de petits conteneurs (chaine de remplissage spécialisée, y compris pesage). Type d'utilisation: industrielle
Conditions opératoires	
Concentration de la substance	acétate de citronellyle Teneur: >= 0 % - <= 25 %

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 10.10.2023 Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Etat physique	liquide	
Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa	
Température du processus	20 °C	
Durée et fréquence de l'activité	60 min 5 Jours par semaine	
Intérieur/Extérieur	Utilisation en intérieur	
Mesures de management des risque	S	
Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.	Efficacité: 90 %	
Eviter les éclaboussures.		
Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.		
Estimation de l'exposition et référence à sa source		
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée en utilisant une approche linéaire.	
	Travailleur - voie cutanée, long terme - systémique	
Estimation de l'exposition	0,1714 mg/kg pc/jour	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,035714	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée en utilisant une approche linéaire.	
	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	
Estimation de l'exposition	2,0656 mg/m ³	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,121509	
Conseils pour les utilisateurs avals		
Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra Merci de noter qu'une version modifiée a été utilisée (voir les estimations d'exposition)		

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire Type d'utilisation: industrielle
Conditions opératoires	
Concentration de la substance	acétate de citronellyle Teneur: >= 0 % - <= 100 %
Etat physique	liquide
Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa
Température du processus	20 °C

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0
Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Durée et fréquence de l'activité	15 min 5 Jours par semaine	
Intérieur/Extérieur	Utilisation en intérieur	
Mesures de management des risques	S	
Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.	Efficacité: 90 %	
Eviter les éclaboussures.		
Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.		
Estimation de l'exposition et référence	ce à sa source	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur	
	Travailleur - voie cutanée, long terme - systémique	
Estimation de l'exposition	0,0343 mg/kg pc/jour	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,007143	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur	
	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	
Estimation de l'exposition	4,1313 mg/m ³	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,243017	
Conseils pour les utilisateurs avals (Downtream Users)		
Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra		

* * * * * * * * * * * * * * * *

2. Titre abrégé du scénario d'exposition

Formulation, (Utilisation dans des installations industrielles) ERC2; PROC1, PROC3, PROC5, PROC8a, PROC8b, PROC9, PROC14, PROC15

Contrôle de l'exposition et mesures de gestion des risques

Scénario d'exposition contributeur		
Descripteur des utilisations	AISE SPERC 2.1.a.v2: AISE SPERC 2.1.a.v2	
couvertes		
Conditions opératoires		
Quantité annuelle utilisée en UE	90.000 kg	
Jours d'émission minimum par an	250	
Facteur d'émission air	0 %	
Facteur d'émission eau	0,01 %	
Facteur d'émission sol	0 %	
Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d	

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 10.10.2023 Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Facteur de dilution rivière	10	
Facteur de dilution marin (côte)	100	
Mesures de management des risques	S	
Les mesures de traitement des eaux usées considérées L'é adéquates sont, par exemple floc		précipitation, Coagulation, L'élimination de l'eau par floculation chimique est nécessaire.
Type de station d'épuration des eaux usées		Station de traitement des eaux municipale
Débit présumé de la station d'épuration	des eaux usées (m3/j)	2.000 m3/d
Estimation de l'exposition et référence	ce à sa source	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Environnement	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,074831	
	Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sédiment d'eau douce.	
Quantité maximum pour une utilisation sûre	4.810,8 kg/jour	
Das Le risque environnemental est déterminé par les sédiments en eau douce.		

Scénario d'exposition contributeur		
Descripteur des utilisations	AISE SPERC 2.1.b.v2: AISE SPERC 2.1.b.v2	
couvertes		
Conditions opératoires		
Quantité annuelle utilisée en UE	36.000 kg	
Jours d'émission minimum par an	250	
Facteur d'émission air	0 %	
Facteur d'émission eau	0,1 %	
Facteur d'émission sol	0 %	
Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d	
Facteur de dilution rivière	10	
Facteur de dilution marin (côte)	100	
Mesures de management des risques		
Les mesures de traitement des eaux usées considérées adéquates sont, par exemple		précipitation, Coagulation, L'élimination de l'eau par floculation chimique est nécessaire.
Type de station d'épuration des eaux usées		Station de traitement des eaux municipale

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1 Produit: **Acetate de Citronellyle**

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Débit présumé de la station d'épuration des eaux usées (m3/j)		2.000 m3/d
Estimation de l'exposition et référence à sa source		
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Environnement	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,227327	
	Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sédiment d'eau douce.	
Quantité maximum pour une utilisation sûre	633,4 kg/jour	
Das Le risque environnemental est déterminé par les sédiments en eau douce.		

Scénario d'exposition contributeur Descripteur des utilisations	AICE CDEDC 2.4 a co. All	CE CDEDC 2.4 a.v2
couvertes	AISE SPERC 2.1.c.v2: AISE SPERC 2.1.c.v2	
Conditions opératoires		
Quantité annuelle utilisée en UE	28.000 kg	
Jours d'émission minimum par an	250	
Facteur d'émission air	0 %	
Facteur d'émission eau	0,2 %	
Facteur d'émission sol	0 %	
Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d	
Facteur de dilution rivière	10	
Facteur de dilution marin (côte)	100	
Mesures de management des risques	S	
Les mesures de traitement des eaux usées considérées adéquates sont, par exemple		précipitation, Coagulation, L'élimination de l'eau par floculation chimique est nécessaire.
Type de station d'épuration des eaux usées		Station de traitement des eaux municipale
Débit présumé de la station d'épuration		2.000 m3/d
Estimation de l'exposition et référence		
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Environnement	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,340821	
	Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sol.	
Quantité maximum pour une utilisation sûre	328,6 kg/jour	
Le risque d'exposition environnementale	e est déterminé pour le sol	

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Scénario d'exposition contributeur		
Descripteur des utilisations couvertes	AISE SPERC 2.1.j.v2: AISE SPERC 2.1.j.v2	
Conditions opératoires		
Quantité annuelle utilisée en UE	26.000 kg	
Jours d'émission minimum par an	250	
Facteur d'émission air	0 %	
Facteur d'émission eau	0,1 %	
Facteur d'émission sol	0 %	
Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d	
Facteur de dilution rivière	10	
Facteur de dilution marin (côte)	100	
Mesures de management des risques	s	
Les mesures de traitement des eaux usées considérées adéquates sont, par exemple		Nanofiltration (NF), Ultrafiltration (UF) ou Osmose Inverse (OI), Coagulation, L'élimination de l'eau par floculation chimique est nécessaire.
Type de station d'épuration des eaux usées		Station de traitement des eaux municipale
Débit présumé de la station d'épuration		2.000 m3/d
Estimation de l'exposition et référence		
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Environnement	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,170847	
	Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sédiment d'eau douce.	
Quantité maximum pour une utilisation sûre	608,7 kg/jour	
Das Le risque environnemental est déte	erminé par les sédiments en	eau douce.

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations	AISE SPERC 2.1.k.v2: AISE SPERC 2.1.k.v2
couvertes	
Conditions opératoires	
Quantité annuelle utilisée en UE	14.000 kg
Jours d'émission minimum par an	250
Facteur d'émission air	0 %

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 10.10.2023 Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Facteur d'émission eau	0,2 %	
Facteur d'émission sol	0 %	
Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d	
Facteur de dilution rivière	10	
Facteur de dilution marin (côte)	100	
Mesures de management des risques	S	
Les mesures de traitement des eaux usées considérées adéquates sont, par exemple		Nanofiltration (NF), Ultrafiltration (UF) ou Osmose Inverse (OI), Coagulation, L'élimination de l'eau par floculation chimique est nécessaire.
Type de station d'épuration des eaux usées		Station de traitement des eaux municipale
Débit présumé de la station d'épuration	Débit présumé de la station d'épuration des eaux usées (m3/j)	
Estimation de l'exposition et référence	ce à sa source	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Environnement	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,182143	
	Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sédiment d'eau douce.	
Quantité maximum pour une utilisation sûre	307,5 kg/jour	
Das Le risque environnemental est déterminé par les sédiments en eau douce.		

Scénario d'exposition contributeur		
Descripteur des utilisations	AISE SPERC 2.1.I.v2: AISE SPERC 2.1.I.v2	
couvertes		
Conditions opératoires		
Quantité annuelle utilisée en UE	14.000 kg	
Jours d'émission minimum par an	250	
Facteur d'émission air	0 %	
Facteur d'émission eau	0,4 %	
Facteur d'émission sol	0 %	
Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d	
Facteur de dilution rivière	10	
Facteur de dilution marin (côte)	100	

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 10.10.2023 Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Mesures de management des risques		
Les mesures de traitement des eaux usées considérées adéquates sont, par exemple		Nanofiltration (NF), Ultrafiltration (UF) ou Osmose Inverse (OI), Coagulation, L'élimination de l'eau par floculation chimique est nécessaire.
Type de station d'épuration des eaux usées		Station de traitement des eaux municipale
Débit présumé de la station d'épuration des eaux usées (m3/j)		2.000 m3/d
Estimation de l'exposition et référence à sa source		
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Environnement	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,340821	
	Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sol.	
Quantité maximum pour une utilisation sûre	164,3 kg/jour	
Le risque d'exposition environnementale est déterminé pour le sol		

Scénario d'exposition contributeur			
Descripteur des utilisations	ERC2: Formulation dans un mélange		
couvertes		-	
Conditions opératoires			
Quantité annuelle utilisée en UE	40.000 kg	40.000 kg	
Jours d'émission minimum par an	250		
Facteur d'émission air	0 %		
Facteur d'émission eau	0 %		
Facteur d'émission sol	0,01 %		
Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d		
Facteur de dilution rivière	10		
Facteur de dilution marin (côte)	100		
Mesures de management des risques	S		
Type de station d'énuration des eaux usées		Station de traitement des eaux municipale	
Débit présumé de la station d'épuration	•		
Estimation de l'exposition et référence à sa source			
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Environnement		
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,024		
	Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sédiment d'eau douce.		

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Quantité maximum pour une utilisation sûre	6.666,8 kg/jour
Das Le risque environnemental est déterminé par les sédiments en eau douce.	

Scénario d'exposition contributeur		
Descripteur des utilisations	ERC2: Formulation dans un mélange	
couvertes		
Conditions opératoires		
Quantité annuelle utilisée en UE	4.000 kg	
Jours d'émission minimum par an	250	
Facteur d'émission air	0 %	
Facteur d'émission eau	2 %	
Facteur d'émission sol	0 %	
Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d	
Facteur de dilution rivière	10	
Facteur de dilution marin (côte)	100	
Mesures de management des risques	5	
Type de station d'épuration des eaux usées		Station de traitement des eaux municipale
Débit présumé de la station d'épuration	Débit présumé de la station d'épuration des eaux usées (m3/j) 2.000 m3/d	
Estimation de l'exposition et référence	ce à sa source	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC	TRA v3.0, Environnement
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,486853	
	Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sol.	
Quantité maximum pour une utilisation sûre	32,9 kg/jour	
Le risque d'exposition environnementale est déterminé pour le sol		

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC1: Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans risque d'exposition ou processus avec des conditions de confinement équivalentes. Type d'utilisation: industrielle
Conditions opératoires	
Concentration de la substance	acétate de citronellyle Teneur: >= 0 % - <= 25 %
Etat physique	liquide

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0
Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa	
Température du processus	20 °C	
Durée et fréquence de l'activité	60 min 5 Jours par semaine	
Intérieur/Extérieur	Utilisation en intérieur	
Mesures de management des risque	s	
Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.	Efficacité: 90 %	
Eviter les éclaboussures.		
Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.		
Estimation de l'exposition et référen	ce à sa source	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée en utilisant une approche linéaire. Travailleur - voie cutanée, long terme - systémique	
Estimation de l'exposition	0,0009 mg/kg pc/jour	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,000179	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée en utilisant une approche linéaire.	
	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	
Estimation de l'exposition	0,0041 mg/m ³	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,000243	
Conseils pour les utilisateurs avals (Downtream Users)		
Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra Merci de noter qu'une version		
modifiée a été utilisée (voir les estimations d'exposition)		

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans le cadre de procédés discontinus fermés avec exposition contrôlée occasionnelle ou de procédés présentant des conditions de confinement équivalentes. Type d'utilisation: industrielle
Conditions opératoires	
Concentration de la substance	acétate de citronellyle Teneur: >= 0 % - <= 25 %
Etat physique	liquide
Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa
Température du processus	20 °C

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 10.10.2023 Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Durée et fréquence de l'activité	240 min 5 Jours par semaine	
Intérieur/Extérieur	Utilisation en intérieur	
Mesures de management des risque	s	
Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.	Efficacité: 90 %	
Eviter les éclaboussures.		
Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.		
Estimation de l'exposition et référence à sa source		
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée en utilisant une approche linéaire.	
	Travailleur - voie cutanée, long terme - systémique	
Estimation de l'exposition	0,0171 mg/kg pc/jour	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,003571	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée en utilisant une approche linéaire.	
Catimatian de l'ayposition	Travailleur - inhalation, long terme - systémique	
Estimation de l'exposition Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	3,7182 mg/m³ 0,218715	
Conseils pour les utilisateurs avals (Downtream Users)		
Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra Merci de noter qu'une version modifiée a été utilisée (voir les estimations d'exposition)		

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC5: Mélange ou mixage dans des procédés discontinus Type d'utilisation: industrielle
Conditions opératoires	
Concentration de la substance	acétate de citronellyle Teneur: >= 0 % - <= 25 %
Etat physique	liquide
Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa
Température du processus	20 °C
Durée et fréquence de l'activité	240 min 5 Jours par semaine
Intérieur/Extérieur	Utilisation en intérieur
Mesures de management des risques	

page: 36/53

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0
Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.	Efficacité: 90 %
Eviter les éclaboussures.	
Porter des gants résistants aux	
produits chimiques en combinaison	
avec la formation 'basique' du	
personnel.	
Estimation de l'exposition et référence	ce à sa source
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée en utilisant une approche linéaire.
	Travailleur - voie cutanée, long terme - systémique
Estimation de l'exposition	0,3429 mg/kg pc/jour
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,071429
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée en utilisant une approche linéaire.
	Travailleur - inhalation, long terme - systémique
Estimation de l'exposition	6,1969 mg/m ³
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,364526
Conseils pour les utilisateurs avals (Downtream Users)	
Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra Merci de noter qu'une version modifiée a été utilisée (voir les estimations d'exposition)	

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC8a: Transfert de substances ou de mélanges (remplissage et vidange) dans des installations non spécifiquement prévues pour un seul produit Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC8b: Transfert de substances ou de mélanges (remplissage et vidange) dans des installations spécialement conçues pour un seul produit Type d'utilisation: industrielle
Conditions opératoires	
Concentration de la substance	acétate de citronellyle Teneur: >= 0 % - <= 25 %

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 10.10.2023 Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Etat physique	liquide
Pression de vapeur de la substance	1,97 Pa
pendant l'utilisation	
Température du processus	20 °C
Durée et fréquence de l'activité	60 min 5 Jours par semaine
Intérieur/Extérieur	Utilisation en intérieur
Mesures de management des risque	s
Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.	Efficacité: 90 %
Eviter les éclaboussures.	
Porter des gants résistants aux	
produits chimiques en combinaison	
avec la formation 'basique' du	
personnel.	
Estimation de l'exposition et référen	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée en utilisant une approche linéaire.
	Travailleur - voie cutanée, long terme - systémique
Estimation de l'exposition	0,3429 mg/kg pc/jour
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,071429
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée en utilisant une approche linéaire.
	Travailleur - inhalation, long terme - systémique
Estimation de l'exposition	2,0656 mg/m³
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,121509
Conseils pour les utilisateurs avals (Downtream Users)	
Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra Merci de noter qu'une version	
modifiée a été utilisée (voir les estimations d'exposition)	

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC9: Transfert de substances ou préparation dans de petits conteneurs (chaine de remplissage spécialisée, y compris pesage). Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Scénario d'exposition contributeur

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 10.10.2023 Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Descripteur des utilisations couvertes	PROC14: Compactage, pressage, extrusion, pelletisation, granulation Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.
--	---

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire Type d'utilisation: industrielle
Conditions opératoires	
Concentration de la substance	acétate de citronellyle Teneur: >= 0 % - <= 25 %
Etat physique	liquide
Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa
Température du processus	20 °C
Durée et fréquence de l'activité	15 min 5 Jours par semaine
Intérieur/Extérieur	Utilisation en intérieur
Mesures de management des risque	es
Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.	Efficacité: 90 %
Eviter les éclaboussures.	
Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec la formation 'basique' du personnel.	
Estimation de l'exposition et référer	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée en utilisant une approche linéaire.
	Travailleur - voie cutanée, long terme - systémique
Estimation de l'exposition	0,0086 mg/kg pc/jour
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,001786
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Travailleur, version modifiée, La concentration de la substance a été considérée en utilisant une approche linéaire.
	Travailleur - inhalation, long terme - systémique
Estimation de l'exposition	1,0328 mg/m³
Ratio de Caractérisation des risques	0,060754

page: 39/53

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 10.10.2023 Produit: **Acetate de Citronellyle**

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

(RCR)

Conseils pour les utilisateurs avals (Downtream Users)

Pour élément de comparaison voir : http://www.ecetoc.org/tra Merci de noter qu'une version modifiée a été utilisée (voir les estimations d'exposition)

3. Titre abrégé du scénario d'exposition

Utilisation dans les produits de nettoyage, (Utilisation dans des installations industrielles) ERC4; PROC1, PROC2, PROC4, PROC7, PROC8b, PROC10, PROC13

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	ERC4: Utilisation d'auxiliaires technologiques non réactifs sur un site industriel (pas d'inclusion dans ou à l'article). Pour ce scénario, l'exposition locale n'a pas été évaluée. La contribution des niveaux de fond est prise en considération. Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.
Conditions opératoires	

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC1: Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans risque d'exposition ou processus avec des conditions de confinement équivalentes. Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC2: Production chimique ou raffinerie dans un processus continu fermé avec exposition occasionnelle contrôlée ou processus avec des conditions de confinement équivalentes. Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation

page: 40/53

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11,
paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Scénario d'exposition contributeur

PROC4: Production chimique où il existe une possibilité d'exposition

Descripteur des utilisations couvertes

Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Scénario d'exposition contributeur

Descripteur des utilisations couvertes

PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Scénario d'exposition contributeur

Descripteur des utilisations couvertes

PROC8b: Transfert de substances ou de mélanges (remplissage et vidange) dans des installations spécialement conçues pour un seul produit Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Scénario d'exposition contributeur

Descripteur des utilisations couvertes

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

page: 41/53

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 10.10.2023 Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC13: Traitement des articles par trempage et versage. Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

4. Titre abrégé du scénario d'exposition

Utilisation en tant qu'intermédiaire, (Utilisation dans des installations industrielles) ERC6a; PROC1, PROC2, PROC3, PROC8b, PROC9, PROC15

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	ERC6a: Utilisation d'intermédiaires Aucune évaluation requise - Utilisation industrielle en tant qu'intermédiaire dans des conditions strictement contrôlées
Conditions opératoires	

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC1: Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans risque d'exposition ou processus avec des conditions de confinement équivalentes. Aucune évaluation requise - Utilisation industrielle en tant qu'intermédiaire dans des conditions strictement contrôlées

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC2: Production chimique ou raffinerie dans un processus continu fermé avec exposition occasionnelle contrôlée ou processus avec des conditions de confinement équivalentes. Aucune évaluation requise - Utilisation industrielle en tant qu'intermédiaire dans des conditions strictement contrôlées

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC3: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans le cadre de procédés discontinus fermés avec exposition contrôlée occasionnelle ou de procédés présentant des conditions de confinement équivalentes.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 10.10.2023
Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Aucune évaluation requise - Utilisation industrielle en tant qu'intermédiaire dans des conditions strictement contrôlées

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC8b: Transfert de substances ou de mélanges (remplissage et vidange) dans des installations spécialement conçues pour un seul produit Aucune évaluation requise - Utilisation industrielle en tant qu'intermédiaire dans des conditions strictement contrôlées

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC9: Transfert de substances ou préparation dans de petits conteneurs (chaine de remplissage spécialisée, y compris pesage). Aucune évaluation requise - Utilisation industrielle en tant qu'intermédiaire dans des conditions strictement contrôlées

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire Aucune évaluation requise - Utilisation industrielle en tant qu'intermédiaire dans des conditions strictement contrôlées

* * * * * * * * * * * * * * * *

5. Titre abrégé du scénario d'exposition

Utilisation dans les produits de nettoyage, Utilisation dans/en tant que produits d'entretien de surface ou produits lustrant, (Utilisation dans des installations professionnelles)
ERC8a, ERC8d; PROC1, PROC2, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC10, PROC11, PROC13

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	ERC8a: Utilisation généralisée comme auxiliaire technologique non réactif (pas d'inclusion dans ou sur un produit, utilisation en intérieur)
Conditions opératoires	
Quantité annuelle utilisée en UE	200.000 kg
Jours d'émission minimum par an	365
Facteur d'émission air	100 %

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Facteur d'émission eau	100 %	
Facteur d'émission sol	0 %	
Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d	
Facteur de dilution rivière	10	
Facteur de dilution marin (côte)	100	
Mesures de management des risques		
Type de station d'épuration des eaux usées		Station de traitement des eaux municipale
Débit présumé de la station d'épuration des eaux usées (m3/j)		2.000 m3/d
Estimation de l'exposition et référence	ce à sa source	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Environnement	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,178739	
	Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sédiment d'eau douce.	
Quantité maximum pour une utilisation sûre	0,613124 kg/jour	
Das Le risque environnemental est déte	erminé par les sédiments en	eau douce.

Scénario d'exposition contributeur		
Descripteur des utilisations couvertes	ERC8d: Utilisation généralisée d'auxiliaires technologiques non réactifs (pas d'inclusion dans ou sur l'article, utilisation en extérieur)	
Conditions opératoires		
Quantité annuelle utilisée en UE	200.000 kg	
Jours d'émission minimum par an	365	
Facteur d'émission air	100 %	
Facteur d'émission eau	100 %	
Facteur d'émission sol	20 %	
Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d	
Facteur de dilution rivière	10	
Facteur de dilution marin (côte)	100	
Mesures de management des risques		
Type de station d'épuration des eaux usées		Station de traitement des eaux municipale

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 10.10.2023 Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Débit présumé de la station d'épuration des eaux usées (m3/j)		2.000 m3/d
Estimation de l'exposition et référence à sa source		
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Environnement	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,178739	
	Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sédiment d'eau douce.	
Quantité maximum pour une utilisation sûre	0,613124 kg/jour	
Das Le risque environnemental est déterminé par les sédiments en eau douce.		

Scénario d'exposition contributeur		
Descripteur des utilisations couvertes	PROC1: Production chimique ou raffinerie en processus fermé sans risque d'exposition ou processus avec des conditions de confinement équivalentes. Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.	

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC2: Production chimique ou raffinerie dans un processus continu fermé avec exposition occasionnelle contrôlée ou processus avec des conditions de confinement équivalentes. Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PROC4: Production chimique où il existe une possibilité d'exposition Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Scénario d'exposition contributeur

page: 45/53

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Descripteur des utilisations couvertes

PROC8a: Transfert de substances ou de mélanges (remplissage et vidange) dans des installations non spécifiquement prévues pour un seul produit Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Scénario d'exposition contributeur

Descripteur des utilisations couvertes

PROC8b: Transfert de substances ou de mélanges (remplissage et vidange) dans des installations spécialement conçues pour un seul produit Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Scénario d'exposition contributeur

Descripteur des utilisations couvertes

PROC10: Application au rouleau ou au pinceau Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Scénario d'exposition contributeur

PROC11: Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Descripteur des utilisations couvertes

Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

Scénario d'exposition contributeur

Descripteur des utilisations couvertes

PROC13: Traitement des articles par trempage et versage. Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique

page: 46/53

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0
Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.

* * * * * * * * * * * * * * * *

6. Titre abrégé du scénario d'exposition

Utilisation dans les produits de nettoyage, Utilisation dans/en tant que produits d'entretien de surface ou produits lustrant, (produit de consommation)

ERC8a, ERC8d; PC31, PC35

Scénario d'exposition contributeur			
Descripteur des utilisations couvertes	ERC8a: Utilisation généralisée comme auxiliaire technologique non réactif (pas d'inclusion dans ou sur un produit, utilisation en intérieur)		
Conditions opératoires	Conditions opératoires		
Quantité annuelle utilisée en UE	200.000 kg		
Jours d'émission minimum par an	365		
Facteur d'émission air	100 %		
Facteur d'émission eau	100 %		
Facteur d'émission sol	0 %		
Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d		
Facteur de dilution rivière	10		
Facteur de dilution marin (côte)	100		
Mesures de management des risques			
Type de station d'épuration des eaux usées		Station de traitement des eaux municipale	
Débit présumé de la station d'épuration		2.000 m3/d	
Estimation de l'exposition et référence à sa source			
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Environnement		
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,178739		
	Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sédiment d'eau douce.		
Quantité maximum pour une	0,613124		
utilisation sûre	kg/jour		

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Das Le risque environnemental est déte	rminé par les sédiments en eau douce.

Scénario d'exposition contributeur				
Descripteur des utilisations couvertes	ERC8d: Utilisation généralisée d'auxiliaires technologiques non réactifs (pas d'inclusion dans ou sur l'article, utilisation en extérieur)			
Conditions opératoires				
Quantité annuelle utilisée en UE	200.000 kg			
Jours d'émission minimum par an	365	365		
Facteur d'émission air	100 %			
Facteur d'émission eau	100 %			
Facteur d'émission sol	20 %			
Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d			
Facteur de dilution rivière	10			
Facteur de dilution marin (côte)	100			
Mesures de management des risques	S			
Type de station d'épuration des eaux usées		Station de traitement des eaux municipale		
Débit présumé de la station d'épuration	des eaux usées (m3/j)	2.000 m3/d		
Estimation de l'exposition et référence				
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Environnement			
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,178739			
	Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sédiment d'eau douce.			
Quantité maximum pour une utilisation sûre	0,613124 kg/jour			
Das Le risque environnemental est déte	erminé par les sédiments en	eau douce.		

Scénario d'exposition contributeur	r
Descripteur des utilisations couvertes	PC31: Produits lustrants et mélanges de cires Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.
Conditions opératoires	

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0
Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa
Température du processus	20 °C

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants). Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.
Conditions opératoires	•
Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa
Température du processus	20 °C

* * * * * * * * * * * * * * * *

7. Titre abrégé du scénario d'exposition

Utilisation dans/en tant que produits d'assainissement de l'air, (produit de consommation) ERC8a; PC3

Scénario d'exposition contributeur		
Descripteur des utilisations couvertes	ERC8a: Utilisation généralisée comme auxiliaire technologique non réactif (pas d'inclusion dans ou sur un produit, utilisation en intérieur)	
Conditions opératoires		
Quantité annuelle utilisée en UE	200.000 kg	
Jours d'émission minimum par an	365	
Facteur d'émission air	100 %	
Facteur d'émission eau	100 %	
Facteur d'émission sol	0 %	
Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d	
Facteur de dilution rivière	10	

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0
Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Facteur de dilution marin (côte)	100		
Mesures de management des risque	S		
Type de station d'épuration des eaux usées		Station de traitement des eaux municipale	
Débit présumé de la station d'épuration	Débit présumé de la station d'épuration des eaux usées (m3/j)		
Estimation de l'exposition et référen	Estimation de l'exposition et référence à sa source		
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Environnement		
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,178739		
	Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sédiment d'eau douce.		
Quantité maximum pour une utilisation sûre	0,613124 kg/jour		
Das Le risque environnemental est déterminé par les sédiments en eau douce.			

Scénario d'exposition contributeur		
Descripteur des utilisations	PC3: Produits d'assainissement de l'air	
couvertes		
Conditions opératoires		
	acétate de citronellyle	
Concentration de la substance	Teneur: >= 0 % - <= 2,5 %	
Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa	
Température du processus	20 °C	
	Durée d'exposition: 480 min	
Durée et fréquence de l'activité	Le paramètre est uniquement approprié pour des	
	évaluations d'exposition par inhalation.	
Durée et fréquence de l'activité	150 utilisations par an	
Taille de la pièce	16 m3	
Taux de ventilation par heure	1	
masse corporelle	65 kg	
Durée de pulvérisation	28800 sec	
Mesures de management des risques		
Mesures pour le consommateur	S'assurer de pulvériser à l'écart des personnes.	
Estimation de l'exposition et référen		
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ConsExpo v4.1, modèle par inhalation:	
Methode d evaluation	exposition au brouillard/à la poussière	
	Consommateur - inhalation, long terme - systémique	
Estimation de l'exposition	0,0107 mg/m ³	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,002544	
	Le calcul d'exposition est basé sur la concentration	
	moyenne le jour de l'exposition	
Conseils pour les utilisateurs avals	Downtream Users)	
Pour une estimation voir: http://www.riv	m.nl/en/healthanddisease/productsafety/ConsExpo.jsp	

page: 50/53

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 10.10.2023 Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PC3: Produits d'assainissement de l'air Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.
Conditions opératoires	
Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa
Température du processus	20 °C

8. Titre abrégé du scénario d'exposition

Utilisation dans les cosmétiques, (produit de consommation) ERC8a; PC28, PC39

Scénario d'exposition contributeur		
Descripteur des utilisations couvertes	ERC8a: Utilisation généralisée comme auxiliaire technologique non réactif (pas d'inclusion dans ou sur un produit, utilisation en intérieur)	
Conditions opératoires		
Quantité annuelle utilisée en UE	200.000 kg	
Jours d'émission minimum par an	365	
Facteur d'émission air	100 %	
Facteur d'émission eau	100 %	
Facteur d'émission sol	0 %	
Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d	
Facteur de dilution rivière	10	
Facteur de dilution marin (côte)	100	
Mesures de management des risques		
Type de station d'épuration des eaux usées		Station de traitement des eaux municipale

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 21.10.2025

Débit présumé de la station d'épuration des eaux usées (m3/j)		2.000 m3/d
Estimation de l'exposition et référence à sa source		
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETO	C TRA v3.0, Environnement
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,178739	
	Le risque d'exposition en le sédiment d'eau douce.	vironnementale est déterminé par
Quantité maximum pour une utilisation sûre	0,613124 kg/jour	
Das Le risque environnemental est déterminé par les sédiments en eau douce.		

Scénario d'exposition contributeur		
Descripteur des utilisations couvertes	PC28: Parfums, produits parfumés Selon l'article 14 (5b) du règlement REACH (EC) N° 1907/2006, l'évaluation de l'exposition et la caractérisatio des riques ne doit pas être effectuée pour des utilisation finales dans des produits cosmétiques rentrant dans le champ d'application de la directive EC 1223/2009.	
Conditions opératoires		
Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa	
Température du processus	20 °C	

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PC39: Cosmétiques, produits de soin personnels Selon l'article 14 (5b) du règlement REACH (EC) N° 1907/2006, l'évaluation de l'exposition et la caractérisation des riques ne doit pas être effectuée pour des utilisations finales dans des produits cosmétiques rentrant dans le champ d'application de la directive EC 1223/2009.
Conditions opératoires	
Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa
Température du processus	20 °C

* * * * * * * * * * * * * * * *

9. Titre abrégé du scénario d'exposition

Utilisations autres que les parfums, (produit de consommation) ERC8a, ERC8d; PC8

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations	ERC8a: Utilisation généralisée comme auxiliaire

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0

Date / Version précédente: 10.10.2023 Version précédente: 5.1

Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

couvertes	technologique non réactif (pas d'inclusion dans ou sur un produit, utilisation en intérieur)	
Conditions opératoires	<u> </u>	
Quantité annuelle utilisée en UE	200.000 kg	
Jours d'émission minimum par an	365	
Facteur d'émission air	100 %	
Facteur d'émission eau	100 %	
Facteur d'émission sol	0 %	
Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d	
Facteur de dilution rivière	10	
Facteur de dilution marin (côte)	100	
Mesures de management des risques	S	
Type de station d'épuration des eaux us	sées	Station de traitement des eaux municipale
Débit présumé de la station d'épuration		2.000 m3/d
Estimation de l'exposition et référence	ce à sa source	
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETO	C TRA v3.0, Environnement
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,178739	
	Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sédiment d'eau douce.	
Quantité maximum pour une utilisation sûre	0,613124 kg/jour	
Das Le risque environnemental est déte	erminé par les sédiments er	n eau douce.

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	ERC8d: Utilisation généralisée d'auxiliaires technologiques non réactifs (pas d'inclusion dans ou sur l'article, utilisation en extérieur)
Conditions opératoires	
Quantité annuelle utilisée en UE	200.000 kg
Jours d'émission minimum par an	365
Facteur d'émission air	100 %
Facteur d'émission eau	100 %
Facteur d'émission sol	20 %

Date / mise à jour le: 31.01.2025 Version: 6.0 Version précédente: 5.1

Date / Version précédente: 10.10.2023 Produit: Acetate de Citronellyle

(ID Nr. 30035076/SDS_GEN_CH/FR)

Réception des eaux de surface (débit)	18.000 m3/d	
Facteur de dilution rivière	10	
Facteur de dilution marin (côte)	100	
Mesures de management des risque	S	
Type de station d'épuration des eaux usées		Station de traitement des eaux municipale
Débit présumé de la station d'épuration des eaux usées (m3/j)		2.000 m3/d
Estimation de l'exposition et référence à sa source		
Méthode d'évaluation	EASY TRA v4.1, ECETOC TRA v3.0, Environnement	
Ratio de Caractérisation des risques (RCR)	0,178739	
	Le risque d'exposition environnementale est déterminé par le sédiment d'eau douce.	
Quantité maximum pour une utilisation sûre	0,613124 kg/jour	
Das Le risque environnemental est déte	erminé par les sédiments er	n eau douce.

Scénario d'exposition contributeur	
Descripteur des utilisations couvertes	PC8: Produits biocides Conformément à l'article 14 (2a) du règlement REACH (CE) N°1907/2006, une évaluation de la sécurité chimique et une caractérisation des risques ne doivent pas être effectuées si la substance contenue dans une préparation est inférieure à la valeur seuil visée à l'article 11, paragraphe 3, du règlement (CE) n° 1272/2008.
Conditions opératoires	
Pression de vapeur de la substance pendant l'utilisation	1,97 Pa
Température du processus	20 °C